

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du mercredi 29 septembre 2021 à 20 h 00.

Sous la présidence de Stéphane NICOLAS, maire de la commune.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Convocation adressée le 25 septembre 2021

Etaient présents :

Xavier MARI, Marcel MATHIS, Stéphane NICOLAS, Cécile PIAZZA, Serge ROUPRICH.

Absents excusés : Frédérick COLSON, Maryse DESARCE, Sandrine DOYEN, Christian GOSSMANN, Elodie MOLET, Jean-François NICOLAS.

Secrétaire de séance : Cécile PIAZZA.

Quorum : compte tenu des dispositions relatives à la gestion de la crise sanitaire dû à la COVID-19, le conseil peut valablement délibérer si le tiers de ses membres en exercice est présent.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 02 août 2021 sera approuvé lors de la prochaine séance.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations sera fait lors de la prochaine séance.

2021-26 Demande de subvention Région Grand-Est, Relance Rurale (salle communale) (7.5)

Après exposé du Maire concernant le projet rénovation des fenêtres de toit et de la verrière de la salle communale, pour un montant de **6 803,30€ HT**, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- acceptent l'opération de rénovation des fenêtres de toit et de la verrière de la salle communale,
- sollicitent la subvention allouée par la Région Grand-Est, dans le cadre de l'opération Relance Rurale et chargent le Maire de déposer un dossier auprès de la Région Grand-Est pour l'attribution d'une subvention dont le montant s'élève à la somme de **3 400€**, soit 50 % du montant HT des travaux.

- chargent le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération et l'autorisent à contacter les entreprises pour les devis,
- précisent que les travaux seront financés sur les fonds propres de la commune, minorés de la subvention allouée par la Région Grand-Est.

A cet effet, le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à cette opération.

Divers :

- La Fête Patronale a eu lieu le dimanche 29 août ; le bilan est très positif tant au niveau des relations entre les habitants que du bénéfice sur les ventes de boissons par le Conseil de Fabrique.
- Le conseil municipal réfléchit à la possibilité de faire, l'année prochaine, un repas pour les seniors en commun avec plusieurs communes.
- Un courrier d'information élaboré par le SMASA sera distribué aux habitants pour expliquer les prochains changements du tarif de la part d'assainissement sur la facture d'eau.
- La Communauté de Communes du Sud Messin va sillonner les prochains chemins de randonnée qui seront ouverts sur le village et choisir les lieux d'implantation du balisage et de la signalétique.
- Il y a des problèmes d'infiltrations à traiter sur la toiture de l'église et des trous dans les chêneaux.
- Afin de mettre un peu d'ordre dans le stationnement sur certaines parties du village, il faudra réfléchir à une éventuelle réglementation de ces zones.
- Sécurité routière : La vitesse sera abaissée à 30km/h dans l'ensemble de la commune, les panneaux seront bientôt installés. Des actions de prévention seront prévues. Voir s'il est possible de sensibiliser les entreprises de livraison au respect des limitations de vitesse.
- Réflexion sur la possibilité d'installer une surveillance vidéo pour réduire les dépôts sauvages d'ordures.
- Au niveau du petit étang, il est donné autorisation de gratter la terre afin de rétablir l'écoulement de l'eau et éviter la formation de flaques sur la route.
- Il faut racheter un bac à sel à installer au lotissement Clos des Bonnes Terres.
- Le Conseil Municipal des Jeunes doit déterminer prochainement, la date de l'opération « Nettoyons la Nature ».

La séance a été levée à 22h00.